

CHAMPIONNAT DE BELGIQUE RALLYES JUNIOR

Le RACB Sport organise le Championnat de Belgique Rallyes Junior qui est la propriété du RACB dénommé le Junior Belgian Rally Championship.

1. CONDITIONS DE PARTICIPATION

Tout pilote âgé de moins de 27ans au 1^{er} janvier de l'année de la compétition, titulaire d'une licence de pilote pouvant prendre part aux rallyes inscrits au Belgian Rally Championship, peut s'inscrire au Junior Belgian Rally Championship. Les pilotes détenteurs d'une licence belge, de par leur engagement dans un rallye comptant pour le Junior Belgian Rally Championship, seront automatiquement inscrits au Junior Belgian Rally Championship.

Le RACB se réserve le droit ne pas accepter une inscription qui ne répondrait pas à l'esprit de ce Championnat. Les pilotes ayant bénéficié d'une priorité FIA ne seront pas admis au Junior Belgian Rally Championship 2022.

2. LICENCE « NATIONAL RALLY R-JUNIOR »

La licence « National Rally R-Junior » sera disponible pour les pilotes âgés de moins de 27ans au 1er janvier de l'année de la compétition souhaitant participer aux rallyes inscrits dans le calendrier des rallyes du Junior Belgian Rally Championship 2022. La Licence «National Rally R-Junior » n'est acceptée que pour le Junior Belgian Rally Championship 2022. Elle n'est pas valable pour une participation à une épreuve à l'étranger ou hors Junior Belgian Rally Championship 2022. Les conditions d'obtentions détaillées sont disponibles sur le site du RACB (www.racb.com)

3. VOITURE ADMISE

Le Junior Belgian Rally Championship est réservé aux voitures homologuées FIA.

Les groupes sont les suivants : Rally4 & Rally 5

Les voitures de marque OPEL et modèle ADAM conformes à la réglementation de l'Adam Cup et les voitures de marque FORD et modèle FIESTA R2 NATIONAL conformes à leur fiche d'homologation FFSA R2-002 sont admises

Les voitures et les équipements des pilotes devront être conforme au règlement sportif du Belgian Rally Championship 2022 et à l'Art 260 de l'annexe J du Code Sportif international et au présent règlement.

Conformément aux articles 13 et 15 Belgian Rally Championship, les voitures devront exclusivement être équipées de pneumatiques homologués

Toutes les autres règles concernant les pneumatiques restent applicables.

4. CONDITION DES ÉQUIPAGES.

Les membres d'équipages sont tenus d'indiquer lors de leurs demandes d'engagement si ce rallye COMPTERA pour leurs classements dans le Junior Belgian Rally Championship 2022. En cas de non reprise de l'épreuve dans leurs classements, la priorité prévue à l'Art. 41.3.2 ne sera pas appliqué.

En épreuve spéciale, si la voiture est conduite par le Co-pilote, aucun point ne sera attribué pour le Junior Belgian Rally Championship 2022.

5. LOGO DES PARTICIPANTS DU JUNIOR BELGIAN RALLY CHAMPIONSHIP 2022

L'équipage s'engage à apposer le logo du Junior Belgian Rally Championship sur leurs combinaisons et sur le véhicule sur lequel il est engagé selon la charte publicitaire en annexe, si applicable.

6. ATTRIBUTION ET BARÈME DES POINTS

Pour chaque rallye éligible du Junior Belgian Rally Championship 2022, l'attribution des points pour le Junior Belgian Rally Championship est faite selon le barème suivant pour le classement Général Junior.

Général Junior

Attribution des points aux 10 premières voitures : 25 – 18 – 15 – 12 – 10 – 8 – 6 – 4 – 2 – 1

Un point « BONUS » supplémentaire par ES pourra être attribué au pilote «JUNIOR» si il réalise le temps scratch absolu au classement « JUNIOR » de l'épreuve spéciale

Les points « BONUS » seront divisé par 2 lors que le nombre de participant dans le classement JUNIOR du rallye comportera moins de 3 partants.

En cas de neutralisation d'épreuve spéciale et d'attribution d'un temps forfaitaire conformément à l'article 52 du règlement sportif du BRC 2022, si l'ensemble des véhicules participant à cette épreuve spéciale au Classement JUNIOR n'ont pas réalisé cette épreuve spéciale, le(s) éventuel(s) point(s) «Scratch» ne sera(ont) pas attribué(s).

Les points « BONUS » resteront acquis aux pilotes «JUNIOR» en cas de nouveau départ (Art. 54) pour l'étape suivante du rallye ou en cas d'abandon.

En cas de pénalité pour «Jump Start» (faux départ), le temps scratch réalisé sera annulé.

MANDATORY EVENTS

Les épreuves suivantes du calendrier des rallyes du BRC sont reprises en épreuves obligatoires. Les concurrents devront comptabiliser un minimum de trois résultats sur les quatre épreuves suivantes :

**YPRES RENTIES RALLY
RALLYE DU CONDROZ-HUY**

**OMLOOP VAN VLAANDEREN
SPA RALLY**

7. CLASSEMENT FINAL

Le résultat d'un rallye sera l'addition des points « Général junior » et des points « Bonus »

Les points sont attribués selon un classement final : 10 épreuves sont inscrites dans le calendrier 2022. Un maximum de 6 meilleurs résultats pris en compte hors des 7 résultats nominés.

Le titre de Champion du Junior Belgian Rally Championship 2022 sera décerné au pilote comptabilisant le plus grand nombre de points en retenant ses 6 meilleurs résultats.

En cas d'ex-æquo, l'article 8 du Règlement Sportif du Belgian Rally Championship permettra de déterminer le Champion du Junior Belgian Rally Championship 2022.

8. CONSTRUCTEURS « JUNIOR »

Les constructeurs inscrits totalisant exactement le même nombre de points seront départagés comme suit :

- 8.1 En fonction du plus grand nombre de meilleures places obtenues en ne tenant compte que de la meilleure place par rallye pour chaque Constructeur.
- 8.2 En fonction du nombre de 11èmes places, de 12èmes places, etc., une 11ème place valant mieux que n'importe quel nombre de 12èmes places, et ainsi de suite.
- 8.3 En cas de nouvel ex aequo, le RACB désignera lui-même le vainqueur et départagera les autres Constructeurs ou équipes ex æquo en se fondant sur telles autres considérations qu'il jugera appropriées.

9. DOTATION FINALE

Le vainqueur du Junior Belgian Rally Championship pilote recevra de la part du RACB Sport la licence R-Rallye gratuite 2023.